

**SCEMI**  
**Société Anonyme au capital de 231 381,26 euros**  
**Siège social : 60 rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**  
**449 207 133 RCS NANTERRE**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2011**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Le Groupe SCEMI est une société française spécialisée dans l'externalisation de services en offshore. Le groupe SCEMI intervient dans le domaine de la gestion de l'information, du traitement de données et de la relation clients.

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.**

L'exercice clos le 31 décembre 2010 est satisfaisant, il montre une bonne progression de notre activité en termes de chiffre d'affaires et de résultats.

Cependant compte tenu de nos projets de développement et afin de conforter nos capitaux propres nous vous proposerons d'affecter ce résultat en poste de réserves.

Durant l'année 2010, le groupe SCEMI a consolidé sa participation au sein de la société Value Data Services et en détient désormais 100% (société sise à Madagascar). Le groupe SCEMI a par ailleurs prit une participation minoritaire (34%) au sein d'un second centre de production à Madagascar en Avril 2011.

Au cours de l'exercice nous avons engagé différents projets de croissance externe en France et à l'étranger. Ces projets sont encore à l'étude et certains devraient aboutir dans le courant de l'année en cours.

**Fait marquants de la Société au cours de l'exercice.**

Les faits marquants de la société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, sont :

- le 17 novembre 2009, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé du principe d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 2.500.000 € pour une durée de 18 mois et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ou aux valeurs

mobilières qui seraient émises en application de la présente résolution, au profit des catégories de personnes suivantes susceptibles d'investir dans le cadre d'un placement privé :

- les investisseurs qui souhaitent investir dans une société en vue de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur la fortune ou de l'impôt sur le revenu dans le cadre de la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA" ;
- les sociétés qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises et qui souhaitent investir dans une société afin de permettre à leurs actionnaires ou associés de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur la fortune dans le cadre de la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA" ;
- les fonds d'investissement qui investissent à titre habituel dans des petites et moyennes entreprises et qui souhaitent investir dans une société afin de permettre aux souscripteurs de leur parts de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur la fortune ou de l'impôt sur le revenu dans le cadre de la loi n°2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA" ;

La Société a fait appel à ARKEON Finance pour lever des fonds dans le cadre de la loi TEPA afin d'accélérer leur développement et de consolider leur position dans le domaine de l'édition de produits d'enseignement de la langue arabe.

L'objectif étant de lever 2.500.000 €. A ce jour, nous avons réussi à lever 1.057.025,28 €.

- Le 5 mai 2010, le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de procéder à une Augmentation de capital d'un montant total de 1.531,40 € (hors prime d'émission) pour le porter de 77.646,60 € à 79.178 €, par émission de 15.314 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, que le prix de souscription des actions, prime d'émission incluse, est de 3,84 € par Action Nouvelle, soit une prime d'émission d'un montant total de 57.274,36 €.
- Le 14 juin 2010, le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de procéder à une Augmentation de capital d'un montant total de 25.995,30 € (hors prime d'émission) pour le porter de 79.178 € à 105.173,30 €, par émission de 259.953 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, que le prix de souscription des actions, prime d'émission incluse, est de 3,84 € par Action Nouvelle, soit une prime d'émission d'un montant total de 972.224,22 €.
- Le 3 décembre 2010, le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de porter le capital social à 231.381,26 euros, en incorporant au capital une partie de la prime d'émission à hauteur de 126.207,96 €, par élévation du nominal des actions le portant de 0,10 € à 0,22 €, le capital étant ainsi portée de 105.173,30 € à 231.381,26 € divisé en 1.051.733 actions de 0,22 € de valeur nominale chacune,
- La Société a été inscrite sur le Marché libre d'Euronext Paris le 25 janvier 2011.

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

#### Echéancier fournisseurs au 31 Décembre 2009.

- 0 à 30 jours	93 089 euros
- 30 jours à 60 jours	42 262 euros
- Plus de 60 jours	-
- TOTAL	135 351 euros

#### Echéancier fournisseurs au 31 Décembre 2010.

- 0 à 30 jours	13 129 euros
- 30 jours à 60 jours	53 217 euros
- Plus de 60 jours	43 446 euros
- TOTAL	109 792 euros

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Sur un marché de l'externalisation en constante évolution, la société SCEMI bénéficie à la fois de la croissance de son marché, de sa notoriété et de sa reconnaissance comme un acteur sérieux du secteur, et de perspectives de croissance importantes liées à l'apparition de nouveaux métiers sur lesquels le groupe se positionne déjà.

Concernant l'activité historique de saisie de données, les perspectives de croissance sont bonnes et le groupe a d'ores et déjà renforcé son équipe commerciale pour accélérer sa croissance organique. Le groupe envisage par ailleurs d'acquérir une société Française agissant sur une niche métier de la saisie et du traitement de l'information.

De nouvelles activités autour des métiers de la relation clients vont voir le jour à l'automne 2011 grâce à l'ouverture d'un centre de contact multicanal (future filiale détenu à 50% par le Groupe SCEMI et à 50% par un spécialiste du secteur).

D'autre part, d'autres rapprochements ou prises de participations opportunistes possibles en vue de consolider les activités du groupe.

### Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2010, date de la clôture de l'exercice, aucun événement significatif n'est à signaler.

### Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Risques commerciaux, opérationnels, financiers et environnementaux.

Nous société n'est pas exposée à risques spécifiques dans ces domaines.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### Activité des filiales et participations.

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, une participation complémentaire de 20% du capital de la société à responsabilité limitée "Value data services" qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato, à Antananarivo, Madagascar, et dans laquelle notre société détenait déjà une participation de 80 %.

Cette filiale à 100% a pour objet toutes prestations intellectuelles, commerciales et informatiques se rapportant au traitement de données et d'informations.

Le chiffre d'affaires de cette société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est élevé à la somme de 446 837 euros et son résultat est un bénéfice de 16 123 euros.

### **RESULTATS - AFFECTATION**

#### Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 193 487 euros contre 757 123 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 57,63%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 549 euros contre 18 460 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 854 618 euros contre 549 167 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 55,62%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 784 euros contre 13 551 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -57,31%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 143 510 euros contre 89 512 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 60,32%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 58 540 euros contre 30 977 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 88,97%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 contre 4 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 10 203 euros contre 18 939 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -46,12%.

Le montant des autres charges s'élève à 55 euros contre 109 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -49,54%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 072 711 euros contre 702 256 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 52,75%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 126 324 euros contre 73 327 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 72,27%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -5 215 euros (-7 140 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 121 109 euros contre 66 186 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 82,98%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 se solde par un bénéfice de 121 109,00 euros contre un bénéfice de 58 541,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 106,87%.

#### Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 121 109 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	121 109 euros
A la réserve légale	6 055 euros
Le solde, soit	115 053 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 178 571 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 174 312 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

#### Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **CONVENTIONS**

### **Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

### **Conventions visées à l'article L. 225-39 du Code de commerce**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-39 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

## **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

### **Organisation de la direction et de l'administration de la société.**

La direction de la Société est assurée par Monsieur Alexandre Lemaire, agissant en qualité de Président Directeur Général.

Les membres du Conseil d'administration sont :

- M. Alexandre LEMAIRE : Président de la société SA SCEMI
- M. Stéphane HENRAS : Membre du Conseil d'administration
- M. Jean Christophe LEMAIRE : Membre du Conseil d'administration

### **Mandats des administrateurs et commissaires au comptes au sein de la société.**

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

### **Liste des mandats et fonctions.**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

- M. Alexandre LEMAIRE
  - Président de la société SA SCEMI
  - Administrateur de la société SA SCEMI

Le président a perçu au cours de l'exercice sur rémunération brute de (à compléter) sans autres éléments avantages ou autres.

- M. Stéphane HENRAS
  - Administrateur de la société SA SCEMI

M. Stéphane HENRAS en qualité de salarié de la société a perçu une rémunération brute de (à compléter) sans autres éléments avantages ou autres.

- M. Jean Christophe LEMAIRE
  - Administrateur de la société SA SCEMI
  - Gérant de la société SARL JCL DIFFUSION

- Gérant de la société SARL JCL IMPORT
- Gérant de la société SARL RAMBOURG DIFFUSION

### **CAPITAL SOCIAL**

Au 31 décembre 2010 notre capital social s'élève à 231.381,26 € il est divisé en 1.051.733 actions de 0,22 € toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Il n'y a pas d'action d'auto contrôle.

### **ACTIONNARIAT SALARIE**

Les salariés de notre société détenant moins de 3 % du capital social nous aurons l'obligation de nous prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la Société effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail et L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce. Une Assemblée Générale Extraordinaire sera obligatoirement convoquée dans le délai de trois ans à compter de la transformation de notre société en SA en vue de se prononcer sur une telle augmentation de capital réservée aux salariés.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à BOULOGNE BILLANCOURT  
Le 20 mai 2011

Le Conseil d'Administration

**Répartition du capital social au 31 décembre 2010**

<b>Actionnariat</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Nombre de voix DOUBLE</b>
Alexandre Lemaire	465.000	
Stéphane Henras	90.000	
John Benatouil	90.000	
Nadim Barday	45.000	
Paul Bougnoux	45.000	
Annick Lemaire	7.500	
Jean-Christophe Lemaire	7.500	
<b>S/Total.....</b>	750.000	
TEPA/ISF/IR	301.733	
<b>Total.....</b>	1.051.733	



**Délégations et autorisations consenties  
par l'Assemblée générale mixte du 17 novembre 2009**

Autorisation	Durée de l'autorisation	Montant	Date d'utilisation par le Conseil d'administration	Montant utilisé
Assemblée générale en date du 17 novembre 2009	18 mois	2.500.000 € (primes d'émission incluse)	5 mai 2010	Le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de procéder à une Augmentation de capital d'un montant total de 1.531,40 € (hors prime d'émission) pour le porter de 77.646,60 € à 79.178 €, par émission de 15.314 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, que le prix de souscription des actions, prime d'émission incluse, est de 3,84 € par Action Nouvelle, soit une prime d'émission d'un montant total de 57.274,36 €.
Assemblée générale en date du 17 novembre 2009	18 mois	2.500.000 € (primes d'émission incluse)	14 juin 2010	Le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de procéder à une Augmentation de capital d'un montant total de 25.995,30 € (hors prime d'émission) pour le porter de 79.178 € à 105.173,30 €, par émission de 259.953 actions nouvelles, d'une valeur nominale de 0,10 € chacune, que le prix de souscription des actions, prime d'émission incluse, est de 3,84 € par Action Nouvelle, soit une prime d'émission d'un montant total de 972.224,22 €

Assemblée générale en date du 17 novembre 2009	26 mois	2.500.000 € (primes d'émission incluse)	3décembre 2010	<p>Le Conseil a décidé d'utiliser la délégation de compétence que lui a conféré l'Assemblée générale en date du 17 novembre 2009, en décidant de porter le capital social à 231.381,26 euros, en incorporant au capital une partie de la prime d'émission à hauteur de 126.207,96 €, par élévation du nominal des actions le portant de 0,10 € à 0,22 €, le capital étant ainsi portée de 105.173,30 € à 231.381,26 € divisé en 1.051.733 actions de 0,22 € de valeur nominale chacune,</p>
--	---------	---	----------------	---